



INFO Viti 49

Bulletin Technique Viticole des vignerons d'Anjou Saumur



Ce bulletin s'adresse aux viticulteurs en production raisonnée, biologique, biodynamique

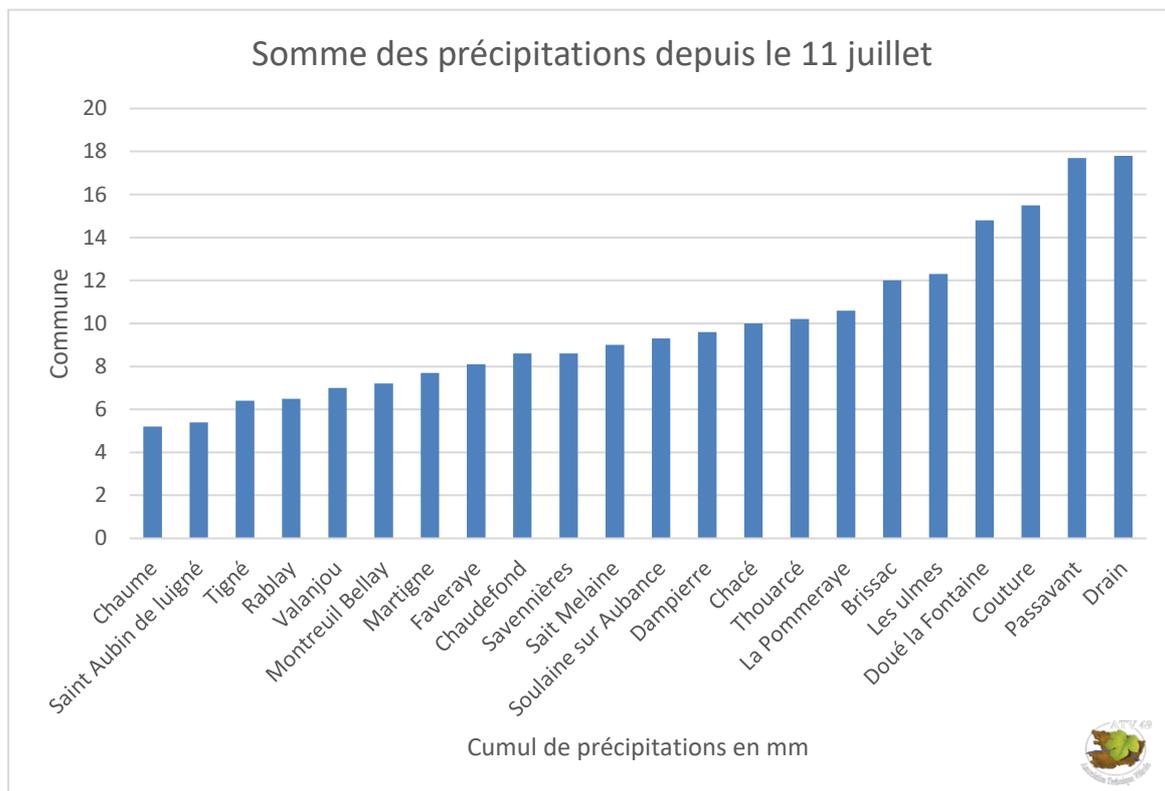
Sommaire



Pour accéder directement à la partie que vous souhaitez lire,
cliquez dessus dans le sommaire

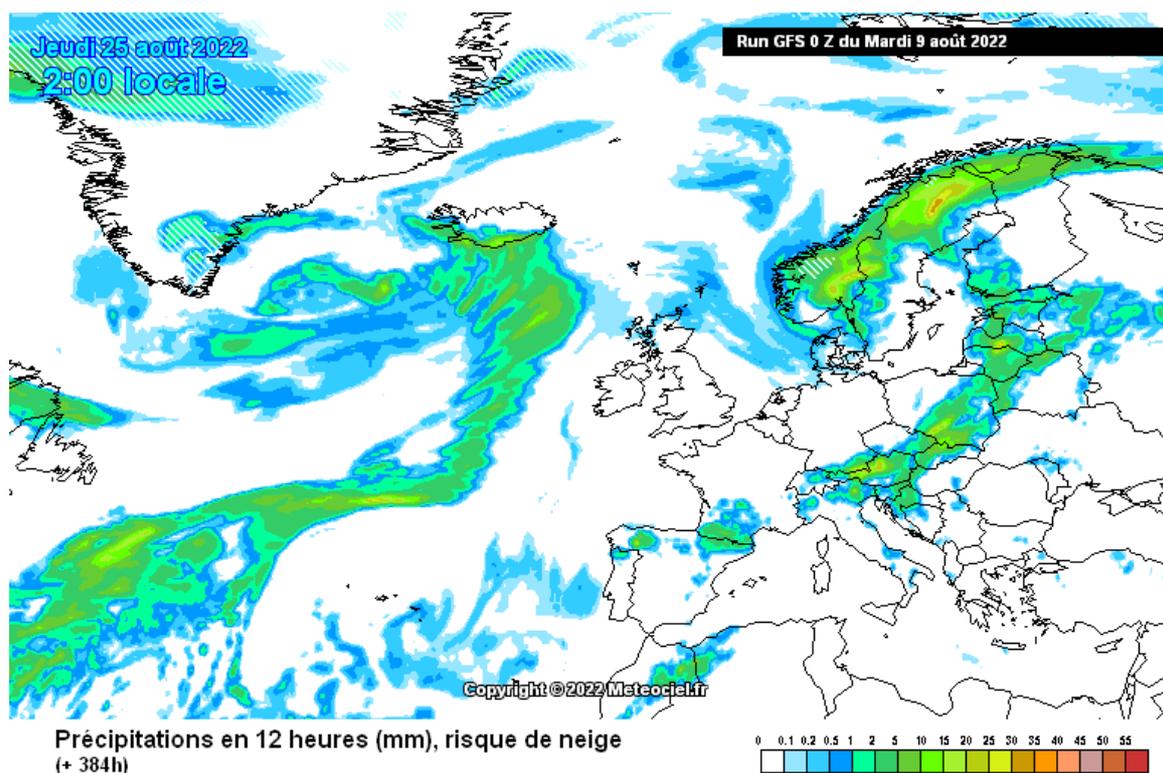
Météo	2
➤ Bilan pluviométrie du 11 juillet au 8 août	2
➤ Prévisions météo.....	2
Dans les vignes	3
➤ Contrainte hydrique forte	3
➤ Jeunes vignes	5

➤ Bilan pluviométrique du 11 juillet au 8 août



➤ Prévisions météo

Tendances pour les jours suivants : pas de pluie annoncée avant le 25 août.
(Ci-dessous, GFS du mardi 9 août 2022 pour le 25 août, Météociel)



Dans les vignes

➤ **Contrainte hydrique forte**

La situation est exceptionnelle, l'état actuel du vignoble est en situation de **déficit hydrique important**. Comme nous pouvons le voir sur les cartes e-terroir issues du site [Techniloire](#), la disponibilité en eau sur l'ensemble du vignoble Anjou-Saumur est nulle (également dans les prévisions à 7 jours).

Illustrations du comportement du chardonnay au 8 août 2022, selon des conditions parcellaires différentes (en situation de stress hydrique important à droite) :



L'état hydrique de la vigne joue sur plusieurs facteurs : son développement végétatif, le niveau de rendement et la maturation du raisin.

Au stade de véraison, un déficit en eau **diminuera le poids des baies** par phénomène de concentration, les baies pouvant flétrir. Si la contrainte hydrique est associée à une chaleur caniculaire, les risques de mortalité pour la plante sont accrus (Techniloire, 2022). Une période de sécheresse peut aussi accroître l'apparition des symptômes liés aux maladies du bois, pensez à marquer vos pieds touchés.

Concernant l'évolution de la maturité, lorsque les racines se trouvent dans un sol en cours d'assèchement, leurs extrémités produisent de l'acide abscissique. Cette hormone est favorable à la maturation du raisin.

En cas de **déficit hydrique modéré**, les raisins sont plus riches en sucres réducteurs, en anthocyanes et en tanins, et moins riches en acide malique (Van Leeuwen et Seguin, 1994; Trégoat et al., 2002). Les vins auront des degrés alcooliques plus importants mais resteront qualitatifs (Agrilor, 2021).

En revanche, un **stress hydrique sévère** aura l'effet inverse : l'assimilation racinaire de la potasse est bloquée et les sucres ne migrent pas dans les baies. La sécheresse peut réduire l'absorption des nutriments, entraînant des symptômes de carence en nutriments (c'est-à-dire carence en potassium et carence en azote).

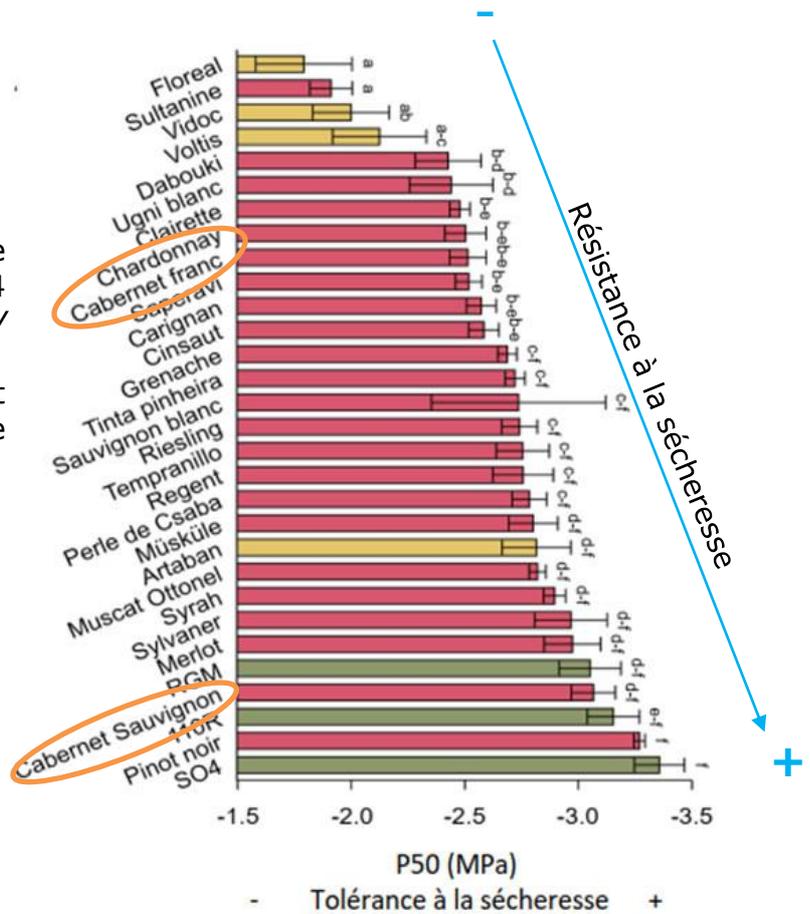
De plus, la photosynthèse se trouve trop fortement limitée et des blocages de la maturation peuvent se produire. Ils concernent, le plus souvent, les jeunes vignes au système racinaire peu développé, les cépages ou porte-greffes non adaptés (cf figure ci-dessous), ou à la combinaison entre forte contrainte hydrique et rendement élevé.

Le potentiel aromatique des raisins a tendance à se développer au cours des dernières semaines avant la récolte, et un stress hydrique extrême à l'approche de la récolte peut limiter le développement des saveurs, la taille des fruits et provoquer une chute prématurée des fruits.

Le blocage de la photosynthèse provoque un **manque d'acidité** et entraîne des **teneurs en acide malique plus faibles**. En effet, Gambetta a montré en 2020 que l'acidité totale sur Cabernet sauvignon diminue de -17,1% en condition de stress modéré à sévère (en moyenne sur 10 millésimes de 2002 à 2010).

Le **pH augmente**, ce qui accroît les phénomènes d'oxydation et limite l'action du dioxyde de soufre dans les vins, avec le risque d'un développement microbien.

Mesures de la tolérance à la sécheresse de 23 cépages, 3 porte-greffes et 4 variétés résistantes (*Projet PNDV Physiopath*) :
 Plus la P50 a une valeur négative et plus un cépage est résistant à l'embolie (et donc à la sécheresse).



➤ Jeunes vignes

Le stress hydrique est particulièrement néfaste pour les jeunes vignes (de 0 à 5 ans), qui ont des systèmes racinaires moins développés. Le manque d'humidité peut avoir un impact négatif sur la croissance et le développement des jeunes vignes.

Notre avis :

Pour un bon aoûtement des sarments et une bonne mise en réserve : faites tomber de la vendange dans les cas où les conditions de stress hydrique sont sévères (jaunissement et défoliation du bas du feuillage) et/ou la charge en raisins trop importante (cf la photo ci-contre).

Par exemple, pour une vigne de :

- 2 ans : laissez 2 grappes,
- 3 ans : entre 4 à 6 grappes.

Arrosez si possible les vignes de 1 an.



Sources :

Fiola, 2020. [Drought stress, vine performance and grape quality.](#)

Martinson and Lakso, 2016. [How grapevines respond to stress.](#)

Pool and Lakso, 2000. [Recognizing and Responding To Drought Stress In Maturing Grapevines](#)

Gambetta, Herrera, Dayer , Feng, Hochberg, Castellarin, 2020. The physiology of drought stress in grapevine: towards an integrative definition of drought tolerance. Journal of Experimental Botany, Vol. 71, No. 16 pp. 4658–4676

Cornelis, 2003. Le suivi du régime hydrique de la vigne et son incidence sur la maturation du raisin.

Cornelis et al., 2022. L'effet de l'état hydrique de la vigne sur la maturation du raisin.



Notre bulletin est disponible sur simple inscription

Retrouvez tous nos bulletins et fiches techniques sur le site de la Chambre d'agriculture : <https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/agronomie-vegetal/bulletins-techniques-dont-bsv/info-viti-49/>

Si vous ne souhaitez plus le recevoir, merci de nous en informer.

Participent à la rédaction et à la relecture de ce bulletin :

Guillaume Gastaldi : *Coordinateur de l'équipe viticulture et Viticulture et environnement*
Tel : 06.24.89.02.70 guillaume.gastaldi@pl.chambagri.fr

Brigitte Grolleau : *Assistante de l'équipe viticulture*
Tel : 02.49.18.78.14 brigitte.grolleau@pl.chambagri.fr

Thomas Chassaing : *Viticulture et œnologie*
Tel : 06.71.57.80.35 thomas.chassaing@pl.chambagri.fr

Elsa Denerf : *Viticulture et environnement*
Tel : 06.65.66.18.20 elsa.denerf@pl.chambagri.fr

Perrine Dubois : *Viticulture et sol*
Tel : 06.83.89.85.39 perrine.dubois@pl.chambagri.fr

Marie Esmiller : *Viticulture et œnologie*
Tel : 06.26.72.69.18 marie.esmiller@pl.chambagri.fr

Bertille Matray : *Viticulture biologique et biodynamique*
Tel : 07.86.43.03.38 bertille.matray@pl.chambagri.fr

Cécile Moulis : *Viticulture et environnement*
Tel : 06.28.91.71.25 cecile.moulis@pl.chambagri.fr

Pour tous renseignements, n'hésitez pas à nous contacter.

Nos partenaires :



Base d'observations : parcelles situées en Maine-et-Loire, Vienne, Deux-Sèvres et utilisation des observations du Bulletin de santé du végétal consultable gratuitement sur <https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/agronomie-vegetal/bulletins-techniques-dont-bsv/bsv-pays-de-la-loire/>

La Chambre d'Agriculture Pays de la Loire est agréée par le Ministère chargé de l'Agriculture pour son activité de Conseil indépendant à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques n°IF01762, dans le cadre de l'accréditation multi-sites portée par l'APCA. Adresse : BP 70510, 9 Rue André Brouard, 49105 Angers.

Dans le cadre de sa responsabilité civile, la Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire est assurée pour toutes ses activités de conseil y compris phytosanitaire.

Retrouvez Le catalogue des produits phytopharmaceutiques et de leurs usages, des matières fertilisantes et des supports de culture autorisés en France sur le site <https://ephy.anses.fr>

Retrouvez la liste des produits NODU vert biocontrôle <https://ecophytopic.fr/reglementation/protoger/liste-des-produits-de-biocontrole>

Attention : Avant toute utilisation de produits phytosanitaires, bien lire l'étiquette où tous les risques et les restrictions d'emploi figurent

